Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

ETATS-UNIS – Demandes des entreprises pour des zones refuges plus petites

Par Eric MEUNIER

Publié le 28/02/2009, modifié le 09/07/2026

Monsanto et Pioneer demandent actuellement à l'Agence états-unienne de Protection de l'Environnement (EPA) de requérir, pour certaines cultures de PGM, la mise en place de zones refuges plus petites que celles actuellement exigées. Les zones refuges sont une partie du champ de culture de PGM qui sera ensemencée de plantes non transgéniques. L'objectif est que suffisamment d'insectes sensibles aux insecticides soient présents pour se croiser avec des insectes qui auraient survécu aux champs de PGM, et limiter ainsi l'apparition de résistances.
Du côté de Monsanto, le rapport 2008 de l'entreprise précise que « en juin 2008, Monsanto a soumis une demande à l'EPA pour que les zones refuges requises avec les cultures [de maïs] SmartStax soit de 5% dans le nord de la Corn Belt et de 20% dans les états du sud où du coton est cultivé ». Monsanto souligne que « l'EPA a déjà accédé favorablement à une demande de zones refuges réduites pour les produits de protection contre les insectes [comme les PGM] ». La demande déposée en juin 2008 concerne donc les maïs SmartStax, tolérant des herbicides et produisant un insecticide, que Monsanto espère pouvoir commercialiser en 2010. Selon Monsanto, la demande est toujours à l'étude et l'entreprise « ne préfère pas spéculer sur la date à laquelle l'EPA répondra à cette demande » [1]. La précédente autorisation pour des zones refuges réduites à laquelle Monsanto fait référence concerne les cultures de maïs YieldGard VT PRO (production de deux protéines insecticides Bt différentes) et YieldGard VT Triple PRO (production de deux protéines insecticides Bt différentes et tolérance aux herbicides à base de glyphosate). Pour ces deux PGM, l'EPA a autorisé que les zones refuges soient réduites à 20% de la surface agricole au lieu de 50% dans les états cotonniers du sud des Etats-Unis (décision en juin 2008) et à 5% au lieu de 20% dans les états de la Corn Belt (décision de décembre 2008) [2]. La raison de cette autorisation est que ces maïs contiennent deux protéines insecticides et que la capacité des insectes à développer une résistance multiple est donc réduite.
Du côté de l'entreprise Pioneer, une demande similaire a donc été déposée en décembre 2008 [3]. Cette demande fut d'ailleurs l'occasion pour des scientifiques états-uniens de dénoncer des entraves à leur travail de recherche publique en provenance d'entreprises commercialisant des PGM [4]. L'entreprise Pioneer souhaite donc que des zones refuges plus petites soient demandées aux agriculteurs utilisant ses produits appelés Optimum AcreMax. Ces derniers sont des lots de semences de maïs transgénique produisant un insecticide contre les vers des racines ainsi que d'autres insectes et tolérant des herbicides à base de glyphosate ou glufosinate. Le raisonnement de l'entreprise est de considérer que ce système est si puissant que les zones refuges pour les vers de racine ne sont plus nécessaires [5]. Pioneer espère pouvoir commercialiser ce produit dès 2009 et prévoit déjà de commercialiser une version bis enrichie du système Yieldgard de Monsanto en 2011, grâce à des licences croisées. Seule ombre au tableau donc, mais d'importance, les 26

scientifiques qui ont écrit à l'EPA affirment d'ores et déjà « qu'aucune recherche réellement indépendante ne peut être légalement conduite sur plusieurs questions critiques concernant cette technologie, ses performances, sa gestion, les plans de gestion des résistances des insectes et ses interactions avec la biologie des insectes. En conséquence, les données fournies à l'EPA par le secteur public sont par essence limitées » [6]. Au final donc, pour ces scientifiques, seule Pioneer peut fournir les données sur base desquelles l'EPA devrait conclure à la présence ou l'absence de risques liés à l'utilisation des technologies de cette entreprise !

[1] Réponses de John Combest, Monsanto Etats-Unis, à Inf'OGM

[2] ibid.

[3] http://www.regulations.gov/fdmspubl...

[4] cf. ETATS-UNIS - Des chercheurs se plaignent d'entrave à leur travail par des entreprises

[5] http://deltafarmpress.com/mag/farmi...

[6] http://www.regulations.gov/fdmspubl...

Adresse de cet article : https://infogm.org/etats-unis-demandes-des-entreprises-pour-des-zones-refuges-plus-petites/